ACTIV METIERS

FORMATION

Préparez le

Titre d'Assistant·e Ressources Humaines

en formation en alternance
ou en formation intensive

Titre Professionnel
RNCP délivré par
le Ministère du Travail
Niveau 5

ENTRÉE POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE

VOS MISSIONS

Assurer la gestion administrative du personnel

Préparer les élements de paie

Participer au processus de recrutement et de formation du personnel

VOS DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi dans tous secteurs d'activité

Possibilité d'évolution en tant que Chargé·e de recrutement et formation ou Responsable Ressources Humaines

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public titulaire d'un diplôme de niveau BAC ou expérience professionnelle équivalente

MODALITÉS DE FORMATION

Alternance :

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur 12 mois

Rythme : 1 j en formation / 4 j en entreprise

Intensive :

6 mois de formation
Théorie et stage en entreprise

CONTACTEZ NOUS www.activmetiers.fr
261 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT
01.78.12.20.80 poleadmin@activmetiers.fr

Date de mise à jour : 03/01/2023

ASSISTANT·E RESSOURCES HUMAINES

FORMATION TITRE PROFESSIONNEL

Mise à jour le 05/01/2023

OBJECTIF :

Participer aux opérations de recrutement, d'intégration et de formation des salariés au sein d'une structure. Assurer la gestion administrative du personnel et préparer les éléments variables de paie, en accord avec la règlementation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours théoriques,
- Cas pratiques et mises en situation,
- Supports de formation,
- Salle équipée.

DURÉE & LIEU :

- 455 heures – Maisons-Alfort,
- Intensive : 560 heures en formation – 175 heures Stage pratique.

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCES :

- Diplôme de niveau 4 ou expérience professionnelle équivalente,
- Sélection sur dossier, tests et entretien.

DATES DE FORMATION :

- Alternance : entrée permanente
- Intensive : 2 sessions / an

CERTIFICATION & MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Examen final qualifié par le titre professionnel d'Assistant·e Ressources Humaines niveau 5 délivré par le ministère du travail.

- CCP 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines,
- CCP 2 : Contribuer au développement des ressources humaines.

Les CCP peuvent être validés séparément.

INTERVENANT·E·S :

- Formateur·trice·s diplômé·e·s de niveau 6 minimum,
- Expérience professionnelle dans le domaine de 3 ans minimum.

PRIX :

- 9 105 € - contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- 3 950 € - demandeur·euse d'emploi (individuel payant),
- 6 720 € - demandeur·euse d'emploi en reconversion professionnelle,
- 10 640 € - salarié·e en reconversion professionnelle.